

Paru dans **Le Point Marseille**

24 mai 2018

Cabinet Kalpac

La transformation numérique pour une proximité connectée

C'est une priorité du cabinet d'expert-comptable familial Kalpac : la digitalisation de l'activité, afin de réduire les délais d'action et être au plus près des besoins des clients.



Quel valeur ajoutée apporte la transformation numérique à votre activité ?

Notre cabinet a pour priorité la qualité de l'échange avec le client. C'est avec ce leitmotiv que nous avons initié la numérisation des documents. La transformation digitale prend à présent deux aspects. Nous mettons à disposition de nos clients notre logiciel comptable via un portail web, auquel ils ont accès jour et nuit, et toujours à jour des réglementations fiscales et comptables. Les données sont sauvegardées dans des salles blanches ultrasécurisées en France. Nous leur offrons

également des outils commerciaux : un logiciel de devis-facture et un logiciel de caisse. D'ordinaire, ces outils de gestion sont inaccessibles en termes de coûts pour une TPE ou une activité indépendante.

Qu'en est-il des échanges numériques avec vos clients ?

Nous leur proposons un coffre-fort numérique, sur lequel les clients archivent leurs factures. Ils ne se déplacent ainsi plus pour déposer une pièce et nous la traitons quasiment en temps réel. Un tableau de bord permet de suivre les évolutions de l'entreprise : achats de matière première, coûts téléphoniques, papèterie. Cet outil de gestion permet de maîtriser ses dépenses et orienter sa stratégie. Nous nous focalisons ainsi sur un échange de meilleure qualité avec nos clients. La technologie nous aide à mieux travailler et raccourcit les distances entre nos clients et nous.

Quels sont vos clients ?

Nous aidons les artisans, les commerçants, les professions libérales et tous nos clients, grâce à notre position d'interlocuteur privilégié, à entrer dans la révolution technologique. Nous disposons d'un parcours créateur pour accompagner les débuts d'une activité, mais nous épaulons aussi les entreprises en développement pour les aider notamment dans leurs choix d'investissements, et des sociétés matures pour générer des ratios qui les confortent dans leur activité. Notre but est toujours de favoriser leur développement.

**43, boulevard de La Blancarde 13004 Marseille
04 91 49 28 65**

**1 rue des frères Remondin 13500 Martigues
04 42 13 02 32**

cabinet@kalpac.fr / www.kalpac.fr

f Cabinet Kalpac & Sofilim